

# ANALYSE DES PRATIQUES / Médiations Plurielles

## Objectif opérationnel :

- Consolider et approfondir les pratiques de médiation en continu

## Objectifs de l'action de formation continue :

- Interroger sa pratique pour permettre de réajuster sa posture de médiateur
- Confronter les fondamentaux de la médiation aux situations rencontrées

## Organisation :

Ces temps d'analyse des pratiques se dérouleront 1 fois par mois sur des créneaux de 3,5 h :

- en visio de 17h30 à 21h le mardi soir
- en présentiel à Paris de 15h à 18h30 un lundi après-midi par trimestre

Pour **un groupe de 5 médiateurs minimum et 10 médiateurs maximum** pour des raisons d'efficacité pédagogique.

## Participants :

L'analyse des pratiques concerne les médiateurs qui ont suivi une des formations à la médiation au CNAM et sont adhérents de Médiations Plurielles.

## Méthodes pédagogiques :

Le cadre sera identique à celui d'une médiation :

- Confidentialité
- Bienveillance et non-jugement (envers les autres et soi-même !)
- Volontariat

Je serai garante du respect de ce cadre mais celui-ci pourra être enrichi, ainsi que la forme de ce temps, en fonction des apports de chacun. Nous pourrions réajuster progressivement de manière collective et selon les besoins ce temps d'analyse.

**La pédagogie** sera centrée sur l'action dans une dynamique implicative et collective, avec plusieurs étapes :

1. Tour de table :
  - recueil des attentes et questionnements
  - identification des situations à exposer
  - repérage des problématiques à travailler
  - choix collectif de l'ordre de passage des récits
2. Exposé des situations lors de récits partagés anonymisés de médiations et élaboration de sa question
3. Tour rapide de clarification, si nécessaire
4. Questionnements, reformulations, retours des participants vers le médiateur, dans une posture de médiateur
5. Réponses du médiateur narrateur
6. Identification collective des blocages, des facilitateurs, des points de bascule, à travers ces échanges et co-élaboration des points de réajustement de la posture de médiateur, sur les points de méthodologie et de déontologie
7. Conclusion du médiateur narrateur

Le travail d'écoute ainsi que les réflexions sur les situations présentées font partie du processus de questionnement propre au médiateur. Parfois, si cela me semble pertinent, je peux proposer de suspendre le questionnement afin de prendre le temps d'explorer l'intention du questionnant et travailler sur cette posture, sans perdre de vue la question du médiateur narrateur.

Des apports théoriques pourront être précisés selon les situations présentées.

Ce temps d'analyse des pratiques s'inscrit dans la dynamique de la médiation : il s'agit d'offrir un espace pour permettre aux participants d'explorer en toute sécurité leur pratique, leur cheminement dans la médiation. Ceci avec l'intention de soutenir les médiateurs dans leur activité, leur savoir-être et savoir-faire et permettre d'être co-acteurs dans cet apprentissage en continu.

## Virginie TOSTIVINT

J'ai suivi la formation du CNAM en 2006 et suis médiatrice en indépendant depuis 2007 pour les conflits dans la sphère du travail (entreprise, associations, collectivités). Je suis également formatrice auprès de médiateurs, avocats, professionnels de la santé, notaires, bailleurs sociaux (CNAM, EHESP, Interstices, AFPAD,...) en formation initiale, continue et analyse des pratiques. En 2008, j'ai co-fondé l'association Cité et Médiation à Rennes pour la médiation des conflits de voisinage dont j'ai été directrice pendant 10 ans. J'y ai développé plus particulièrement les médiations collectives (dans des quartiers). De 2019 à 2025, j'ai exploré une autre forme de médiation en parallèle de la médiation conventionnelle : la médiation institutionnelle en tant que Médiatrice du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine.

Je suis formée et certifiée à l'animation en justice restaurative (rencontres détenus victimes) et médiation restaurative par l'IFJR (Institut Français de Justice Restaurative).

Et je pratique également comme actrice-clown en intervention sociale. Cette pratique m'a permis de développer un savoir-être qui enrichit ma posture de médiatrice (écoute de l'instant présent, des signifiants, des émotions, accueil de l'inattendu, etc).

Je suis investie dans différents réseaux en étant membre du RME Réseau national des Médiateurs en Entreprise depuis 2007 ; Membre et administratrice du RENADEM Réseau National d'Accès au Droit et à la Médiation depuis 2010 ; Membre du COPIL des médiateurs institutionnels de Bretagne depuis 2018 et Membre et Administratrice de l'AMCT, Association des Médiateurs des Collectivités Territoriales de 2019 à 2025.

